

Cumunicatu di stampa 18.07.2023

Handiplage

LA VILLE DE BASTIA AMÉLIORE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR SA PLAGE DE L'ARINELLA ET OBTIENT LE NIVEAU 3 DU LABEL HANDIPLAGE

Jusqu' alors détentrice du niveau 2 du label "Handiplage" délivrée par l'association éponyme, la Ville de Bastia obtient le niveau 3 grâce à ses efforts pour permettre une accessibilité optimale à la baignade sur sa plage de l'Arinella.

La Ville a investi une somme de 13 000 euros pour la réalisation de nouveaux aménagements adaptés sur la plage, et a noué de nouveaux partenariats avec l'association Cap Corse Handicap et le Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse (SIS 2B) afin de garantir une expérience facilitée et sécurisée aux personnes à mobilité réduite.

En effet, cette année, l'association Cap Corse Handicap, met gracieusement à disposition de la Ville un second tiralo et effectuera un entretien régulier du tapis disposé sur le sable permettant la mise à l'eau.

Par ailleurs, en plus de la surveillance de baignade habituelle, **le SIS 2B, très impliqué dans cette opération, assure la présence d'un "handiplagiste"** formé par l'association Handiplage. Dédié à l'accompagnement et à l'assistance des personnes en situation de handicap, cet agent, depuis le 1er juillet, de 10 h jusqu'à 18h, accueille les usagers PMR et les accompagne tout au long de la journée afin de leur faciliter et leur rendre plus agréable l'accès à la mer.

L'espace handiplage sera accessible jusqu'au 31 aout, puis les week-ends des deux premières semaines de septembre.

En complément de ces partenariats, de nouveaux aménagements sur la plage de l'Arinella ont été entrepris, à savoir : **la mise en place d'une signalisation claire et visible pour informer le public de l'accessibilité de la plage aux personnes en situation de handicap, un vestiaire adapté aux PMR, et l'installation de parasols.**

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

Contact Presse
Thomas Antonetti

☎ **+33(0)6 16 60 78 22**

@ **presse@bastia.corsica**

www.bastia.corsica

Quelques mots sur l'association Handiplage :

Handiplage est une association nationale, d'intérêt général et social, dont l'objet est notamment de :

- former des personnels chargés de la surveillance des plages et permettre ainsi aux communes de disposer à chaque saison estivale d'un personnel compétent, pour l'accueil et l'accompagnement au bain des personnes handicapées et de garantir ainsi la sécurité des usagers;

- Proposer aux communes qui font la démarche de rendre accessible leur site de tourisme balnéaire, une «certification qualité nationale » de leur degré d'accessibilité, par une labellisation sur 4 niveaux.

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

—
Contact Presse
Thomas Antonetti

—
t +33(0)6 16 60 78 22

@ presse@bastia.corsica

www.bastia.corsica